

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE TECHNOLOGIE

Avis d'octroi d'une autorisation

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Société d'assurance Technologie (nom utilisé au Québec par Technology Insurance Company, Inc.) à exercer au Québec l'activité d'assureur dans la catégorie « assurance de responsabilité ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 30 et suivants de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.

Le fondé de pouvoir au Québec de l'assureur est :

- M^e Marie-Claude Cantin
Lavery
1, Place Ville Marie, bureau 4000
Montréal (Québec)
H3B 4M4

Le siège de l'assureur est situé au :

- 800, Superior Avenue East, 21st Floor
Cleveland, OH
44114 USA

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 15 avril 2021